



ROMAIN

LES BAINS PARTICULIERS.

Les Romains empruntèrent aux Grecs l'usage des bains artificiels. Au dire de Pline, ce fut du temps de Pompée que l'on en installa à Rome. La plupart des maisons riches en étaient pourvues. Cet avantage fut assuré au peuple sous les empereurs par les Césars qui le courtoisaient. Selon Dion, Mécène aurait fait construire le premier bain public. Agrippa, dans l'année de son édilité, en érigea cent soixante-dix. Au total, on a évalué à huit cents au moins le nombre des étuves et des bains qui fonctionnèrent simultanément à Rome.

Dans les bains publics, comme dans les maisons particulières, les deux sexes prenaient le bain séparément. Les gens de service étaient du sexe auquel le bain était destiné. La décence y était observée à ce point que l'enfant pubère ne se baignait pas avec son père, ni le gendre avec son beau-père. Nous n'avons pas à parler ici des infractions aux lois qui se commirent dans les établissements publics, où des femmes vinrent se mêler aux hommes où le maître des bains attirait les chalands par la beauté de ses servantes. L'empereur Adrien dut défendre ce mélange sous des peines rigoureuses. En abordant la description du bain particulier, faisons remarquer qu'il n'est qu'une réduction de l'installation plus ou moins vaste des thermes publics, et que ce bain, à différents degrés thermométriques, a une analogie frappante avec ceux qui sont encore pratiqués en Orient.

On établissait l'appartement des bains dans la partie la plus reculée de la maison. C'était une suite de pièces où l'on prenait : le bain froid, soit en plein air, soit dans une chambre close; le bain tiède; le bain de vapeur; le bain chaud. Dans les demeures des riches, il y avait un second appartement de bains dans le gynécée. Les anciens prenaient ordinairement le bain avant le souper; il n'y avait guère que les voluptueux qui se baignassent à la suite de ce repas. Les empereurs Commode et Gallien prenaient le bain cinq ou six fois le jour. Inutile d'ajouter que ce n'était pas le bain complet dont nous allons parler.

Le bain froid, que l'on prenait en plein air, était un bain d'immersion, dans la *piscina in area*, bassin couvert d'une toiture supportée par des colonnettes. Il y en avait d'assez grands pour qu'on pût y nager. La salle des parfums, l'*elæothesium*, où l'on venait se faire oindre au sortir du bain, est située entre celui de la cour et le bain froid de l'intérieur; c'est la pièce qui commence par le fond le plan de la *cella*, ensemble des chambres de bains fourni par un monument romain.

N° 1. — La première salle de bain est le *frigidarium*, pièce close, voûtée, éclairée par le haut, où l'on s'immergeait dans le *baptisterium*, bassin creusé dans le sol, ayant un ou deux gradins de pourtour sur lesquels on pouvait s'asseoir pour se laver; parfois aussi, le bain froid consistait en de simples lotions que l'on se faisait debout, autour d'un bassin sur pied ou d'une cuve de dimension restreinte. De la *cella frigidaria*, on passait au *tepidarium*, dont la construction était semblable à celle de la première pièce, mais le bain tiède était toujours un bain d'immersion, et souvent même de natation. Il y avait là du linge sur des rayons, maintenu à l'atmosphère de la salle, que l'on prenait, pour s'éponger, à la sortie de l'eau. Le *caldarium*, disposé pour le bain de vapeur, était une étuve construite avec beaucoup de soin. Les ouvertures de la voûte qui donnait de la lumière étaient closes avec des carreaux de verre ou de talc, le *lapis specularis*. Il n'y pouvait entrer d'air extérieur que lorsque, l'atmosphère devenant par trop suffocante, on faisait descendre légèrement, à l'aide d'une chaîne tirée d'en bas, un disque mobile, qui, remonté, bouchait hermétiquement le plafond à son sommet. Ce *sudatorium* était en général de forme circulaire, à voûte hémisphérique. Lorsque les murs de cette étuve étaient chauffés comme le parquet, on l'appelait *sudatio concamerata*. Avec le *laconicum* qui ne fut inventé qu'en avançant dans le temps, et le *clipeus*, appareil qui en réglait la température, on parvint à modérer l'affusion de la vapeur de manière à éviter les incon-

vénients que l'on éprouva d'abord, lorsqu'elle s'élevait directement d'un plancher ajouré. Au pourtour de la salle étaient établis trois gradins aboutissant à des niches circulaires, contenant chacune un fauteuil de marbre. On n'arrivait à ce fauteuil qu'après avoir séjourné successivement sur les gradins en commençant par le plus bas pour s'habituer à la température de plus en plus intense à mesure que l'on s'élevait. Avant de s'asseoir en entrant, les uns soulevaient des poids qu'ils trouvaient sur le parquet à la partie centrale, les autres se livraient à quelque exercice gymnastique, pour provoquer la transpiration. Du *caldarium* on passait au bain chaud, qui servait de première transition pour revenir à la température normale. C'était là que le patient avait alors affaire aux *tractatores*, masseurs; aux *alipili*, épilleurs, chargés aussi de couper les ongles; aux *aliptes* qui au moyen des *strigiles* grattaient la peau dans toutes les parties pour en faire sortir la sueur; puis venait le tour des esclaves qui vous frottaient d'un liniment pour faire disparaître les démangeaisons et les échauboules; de ceux qui vous essuyaient avec du linge fin en lin ou en coton; de ceux qui vous couvraient de la *pænula* de laine fine, à longs poils d'un côté, la *gausape*, écarlate ou bleue; et enfin des *unctores* qui enduisaient la peau d'huile et d'essences parfumées avant la reprise des vêtements. On jouissait alors d'un véritable bien-être.

Nous n'avons point à parler ici de l'*hypocaustum*, où étaient les fourneaux et les conduits en maçonnerie qui alimentaient et distribuaient la chaleur. Les secrets de la construction n'appartiennent pas à notre sujet et, si nous avions de la place, nous parlerions plus volontiers du luxe des salles de bains, de la nature, de la richesse des matériaux qu'on y employait, que des tuiles creuses dont on faisait les murs pour la circulation de la chaleur. Mais ce qui rentre directement dans notre cadre, c'est de montrer le raffinement des habitudes d'exquise propreté contractées par les Grecs et les Romains. L'usage fréquent du bain devenu national est tout à fait caractéristique, et explique la nature de l'habillement, conçu d'ailleurs en vue du climat. Or, le raffinement était extrême; on en jugera par la variété des parfums dont on usait. Il y en avait de liquides tels que : le *rhodinum*, composé de roses, le *lirinum*, de lis; le *cyprinum*, d'un arbre que l'on croit être le troène; le *baccarin*, de l'herbe appelée *baccar*, la gantelée de nos bois; le *gleucin*, que l'on croit avoir été fait de moust; le myrrhin; l'huile de lavande, qu'on appelait *nardicum*; la fleur de vigne sauvage, l'*cenanthinum*; il y avait encore le *cinnamominum*, dont la composition était des plus coûteuses; l'huile narcissin; l'iris; l'huile de ben, faite d'une espèce de gland; le *serpyllin*, fait de serpolet, dont on se frottait les sourcils, les cheveux, le cou, la tête, et aussi les genoux; pour les bras on employait l'huile de sisymbre, qui est la menthe aquatique, et pour les nerfs on appliquait l'huile de cresson, d'amaricin et celle de la marjolaine. On se faisait frotter les jambes de parfum d'Égypte; les joues et les mamelles de celui de Phénicie, etc., etc. On n'en finirait pas s'il fallait faire la liste complète des huiles de senteur, des onguents composés, comme l'onguent royal, par exemple, préparé dans l'origine pour un roi des Parthes, et ne contenant pas moins de vingt-sept aromates différents. C'étaient les Grecs qui, en Italie, fabriquaient ces cosmétiques dont les rayons de l'*elcothesium* étaient garnis.

N° 1.

Peinture murale trouvée dans les thermes de Titus, à Rome.

Nos 3, 4, 6 et 7.

Strigile. Elle était faite de fer et de bronze. La lame recourbée était creusée en un canal pour l'écoulement de la sueur que l'instrument exprimait de la peau. Afin d'en adoucir l'action, on y mettait de temps en temps une goutte d'huile, extraite d'un vase de petite dimension, à col étroit et à petite bouche qui lui valurent le nom de *guttus*, c'est le n° 13; un de ces instruments, le n° 4, a la figure d'une étrille et non d'un racloir.

N° 8.

Bassin bâti de briques, de quatre pieds de largeur; donné par Montfaucon comme ayant dû servir pour le bain.

Nos 5 et 9.

Pincettes servant à arracher le poil.

Nos 10, 11 et 13.

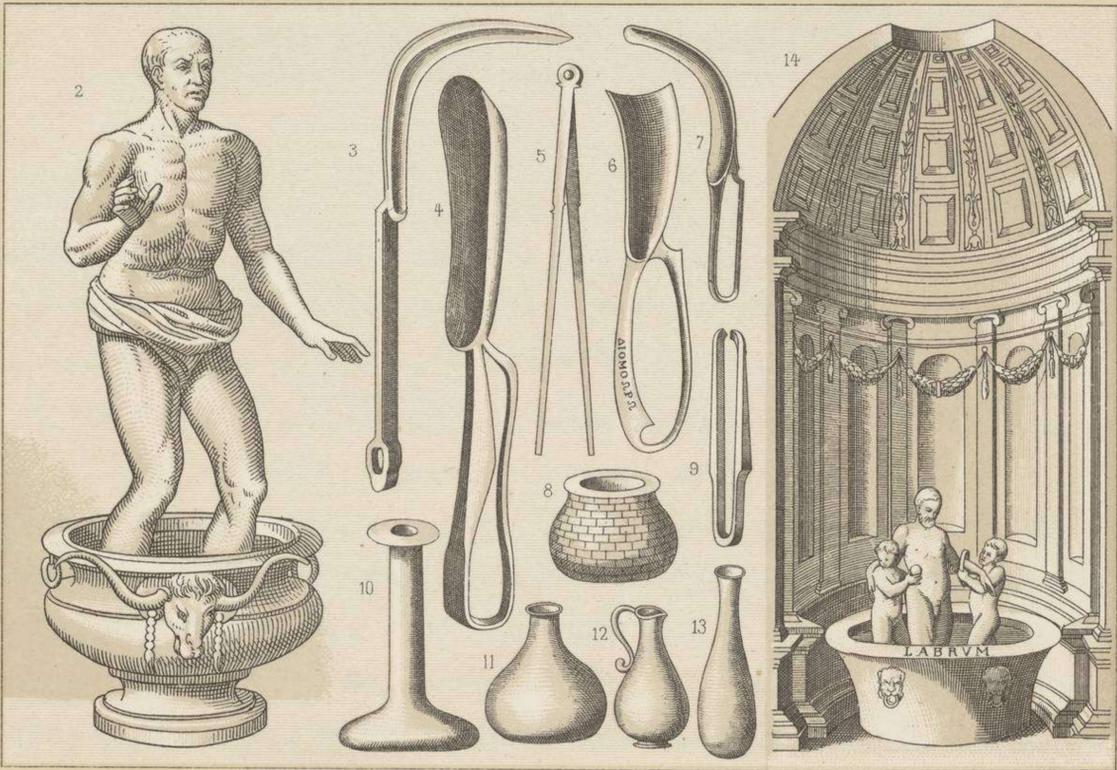
Flacons et ampoules pour les parfums.

N° 14.

Hémicycle de la salle du bain chaud. Les deux jeunes gens qui manient la strigile sont dans la baignoire avec le baigneur.

N° 2.

Statue antique de marbre noir représentant Sénèque dans le bain où il s'est donné la mort.



ROMAIN

ROMAN

ROMISCH



IMP FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Massias et Durin lith.